

Procès-verbal de la réunion du comité directeur N° 2 du 23 mars 2018

Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3 rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis jeudi 23 mars 2018 à 18h00 dans l'enceinte du Grand Palais à Lille, sur convocation écrite du président, conformément aux dispositions statutaires.

Présents

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Jean-Claude WACH	Trésorier
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport Adapté Jeune
Madeleine d'ENGREMONT	Membre
Bruno HENNEBELLE	Membre
Richard MAGNETTE	Membre
Yves OBIS	Membre
Sylviane AUGUSTE	Membre
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Claude GISSOT	Membre
Georges-Marie NACOUILVALA	Membre

Excusées

Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente Communication et partenariats
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national

Invitée par le président

Marie-José LALLART

Assiste à la séance

Marie-Paule FERNEZ	DTN
--------------------	-----

1. Approbation du PV du comité directeur des 2 et 3 février 2018

2. Affiliations

- ✓ Dossiers complets
 - 38 CLUB TOURISTIQUE MONTAGNARD**
 - 82 SPORTING CLUB NEGREPELLISSIER**
 - 85 PETANQUE CHANTONNAISIENNE**
 - 85 TENNIS DE TABLE HERBRETAIS**
 - 49 RUGBY OLYMPIQUE CHOLETAIS**
- ✓ Dossiers incomplets
 - 12 CERCLE DES NAGEURS VILLEFRANCHOIS**
 - 68 DES MAINS DES SOURIRES**

35 UNION SPORTIVE DE VERN TENNIS DE TABLE
57 FLORANE OLYMPIC CLUB SECTION ATHLETISME
75 JEUNESSE ATHLETIQUE DE MONTROUGE
92 TENNIS CLUB GENEVILLOIS
28 CLUB DES ARCHERS DROUAI
80 ESCLAM GYMNASTIQUE
38 TENNIS CLUB DOMENE
38 RUGBY CLUB DE SEYSSINS
88 UNION SPORTIVE RAONNAISE
44 HANDISPORT REGION NAZAIRIENNE
76 DOJO SAINT LEONARD

3. Bilan financier

Le trésorier général présente les comptes de l'année 2017.

Total du bilan	3.428.923,62 €
Chiffre d'affaires hors taxes	491.143,02 €
Résultat net de l'exercice (déficit)	- 60.713,24 €

Jean-Claude Wach répond aux nombreuses questions des membres du comité directeur, il y apporte des précisions demandées.

Il est ensuite fait lecture du rapport du commissaire aux comptes qui certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Décision

Ces chiffres sont validés à l'unanimité et seront présentés à l'assemblée générale.

Le prévisionnel de 2018 est présenté et discuté, il est en augmentation importante à cause de l'organisation des Jeux Européens à Paris en juillet 2018.

Décision

Le budget prévisionnel d'un montant de 4 654 328 € est adopté à l'unanimité et sera présenté à l'assemblée générale.

4. Assemblée générale ordinaire

Le secrétaire général présente le déroulé de l'assemblée, il présente le power point qui sera présenté à l'assemblée générale, des corrections mineures y sont apportées.

5. Election au CPSF

Il reste un poste vacant au conseil d'administration du CPSF réservé à un représentant de la FFSA. Christian Gil a souhaité présenter sa candidature. Le président demande au comité directeur de se prononcer sur sa candidature. Un vote à bulletin secret est organisé.

Décision

La candidature de Christian Gil est rejetée par le comité directeur à l'unanimité moins trois abstentions.

6. Rémunérations de l'encadrement des sportifs

Un panorama de la situation actuelle est passé en revue, il y a beaucoup de disparités entre les entraîneurs nationaux, le médical, la vie quotidienne...

Il faut reconnaître le travail des entraîneurs nationaux.

Un fichier Excel présenté par la DTN jette les bases d'une première étude. Un très long échange s'instaure entre les membres du comité directeur. Il conviendra d'approfondir la réflexion pour une décision lors du prochain comité directeur.

Plusieurs items sont dressés pour alimenter le débat

- Faut-il que tous les intervenants soient rémunérés de la même façon ?
- Faut-il rémunérer plus ou seulement, les intervenants des sports paralympiques ?
- Faut-il payer les intervenants en fonction du niveau de responsabilité, de leur rôle ?
- Faut-il privilégier l'équité, l'égalité ?
- Faut-il prendre en compte les situations particulières ou pas (retraités, libéral...)?
- Faut-il diminuer les stages nationaux non paralympiques ?

Chacun présentera ses conclusions quelques jours avant le prochain comité directeur afin que celui-ci puisse délibérer sereinement.

7. Retour des assemblées générales de ligues

Un retour rapide des AG de ligues est effectué par Richard Magnette et Joël Renault.

8. Divers

L'étude et le vote du règlement financier sont reportés au prochain comité directeur en raison du manque de temps.

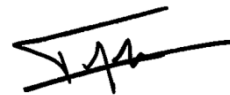
21h50, fin du comité directeur.

Relevé de décisions

Décisions	Personnes chargées du suivi
BILAN FINANCIER 2017 Les comptes de l'année 2017 sont adoptés à l'unanimité et seront présentés à l'assemblée générale. Total du bilan 3.428.923,62 € Chiffre d'affaires hors taxes 491.143,02 € Résultat net de l'exercice (déficit) - 60.713,24 €	Marc TRUFFAUT Jean-Claude WACH
DEMANDES D'AFFILIATIONS Le comité directeur valide les 18 affiliations présentées par le Secrétaire Général sous réserve de compléter les dossiers	Joël RENAULT Sandra DECRESCENZO Mathilde LIENHARDT
BUDGET PREVISIONNEL Le budget prévisionnel d'un montant de 4 654 328 € est adopté à l'unanimité et sera présenté à l'assemblée générale.	Marc TRUFFAUT Jean-Claude WACH
CANDIDATURE DE CHRISTIAN GIL AU CPSF La candidature de Christian Gil comme représentant de la FFSA au CA du CPSF est rejetée à l'unanimité moins trois abstentions.	Joël RENAULT



Joël RENAULT
Secrétaire général



Marc TRUFFAUT
Président